

# LETTRE DU MAIRE AUX HABITANTS

Évry-Courcouronnes, mercredi 11 mars 2020

Chères Évry-Courcouronnaises,  
Chers Évry-Courcouronnais,

Je m'adresse à vous en tant que Maire, à quelques jours du 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale, car il est de ma responsabilité de premier magistrat de la commune en charge de la sécurité et de la salubrité publique de vous informer quant à la situation épidémique du CORONAVIRUS (Covid-19) à Évry-Courcouronnes.

Mardi 10 mars après-midi, nous avons été informés d'un premier cas positif: un étudiant de l'Université n'habitant cependant pas Évry-Courcouronnes. L'Université a donc demandé aux camarades de son groupe de Travaux Dirigés de ne pas se présenter en cours à compter de ce mercredi et pendant les 14 prochains jours.

**Au-delà de la nécessaire transparence que je vous dois, il est aussi de mon devoir de vous détailler les mesures prises par la Ville, en responsabilité et en application des directives gouvernementales.**

Dès le 26 février dernier, une cellule opérationnelle de veille qui rassemble tous les services municipaux concernés sous mon autorité, avec le concours de Danielle Valéro, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée à la Santé et de la Direction Générale des Services, a été mise en place. Les mesures suivantes ont été prises :

## **Semaine du 24 février :**

- Mise en place d'un affichage dans toutes les structures municipales d'accueil du public pour rappeler les consignes d'hygiène et de précaution à observer
- Communication auprès de l'ensemble des agents municipaux pour rappel des consignes à observer

## **Semaine du 2 mars :**

- Actualisation de la communication en direction des habitants et des personnels communaux
- Prise en compte des dispositions relatives à l'annulation des sorties et voyages scolaires dans les zones à risque et les « clusters » du territoire national (1 école élémentaire et 5 collèges concernés par ces annulations)
- Déploiement des solutions de gel hydro-alcoolique (600 flacons) dans les structures municipales en direction de l'enfant, de la petite enfance, et les guichets d'accueil des services municipaux

## **Semaine du 9 mars :**

- Prise de contact avec toutes les structures d'hébergement pour personnes âgées de la ville pour examen des dispositions prises : les directions sont pleinement mobilisées auprès de leurs résidents et exercent une grande vigilance
- Examen de toutes les dispositions permettant d'adapter les activités seniors, notamment au Foyer-Club : dans ce cadre, le repas anniversaire du 12 mars a été annulé, la structure sera fermée jusqu'au 29 mars inclus. Cette disposition pourra être amenée à évoluer en fonction de la situation nationale et des conditions sanitaires à respecter
- Réactivation des dispositions du Plan canicule qui permettent aux seniors de se signaler sur un registre communal et d'être contactés régulièrement par les services municipaux pour prendre des nouvelles de leur santé, identifier leurs besoins urgents

>>

**En ce qui concerne l'organisation du premier tour de l'élection municipale ce dimanche 15 mars, il s'agit d'un rendez-vous démocratique important pour le pays et pour la ville. Il est maintenu. La Ville a anticipé sur de nombreux points et une circulaire préfectorale diffusée mardi 10 mars a complété les mesures déjà préconisées.**

Aussi, je vous indique que seront mises en place les dispositions suivantes dans les bureaux de vote :

- Mise à disposition pour les électeurs et les membres du bureau de gel hydro-alcoolique, à l'entrée et à la sortie des bureaux ; cela sera complété par un accès facilité aux sanitaires présents dans les bureaux de vote pour que ceux qui le souhaitent puissent se laver les mains ;
- Les électeurs seront invités, à chaque étape de leur vote (accès au bureau de vote, isolement, vote à l'urne) à se tenir suffisamment éloignés les uns des autres ; les manipulations par les membres des bureaux des bulletins de vote, pièces d'identité et cartes d'électeur seront limitées au strict minimum ;
- Il sera demandé aux électeurs de bien vouloir se munir d'un stylo bille d'encre noire indélébile pour émarger sur la liste électorale ; à défaut, des stylos seront disponibles dans les bureaux et pourront, comme d'autres matériels présents, être régulièrement désinfectés au moyen de lingettes ;
- Des gants seront proposés aux scrutateurs pour le dépouillement des bulletins de vote ;
- Enfin, les 33 bureaux de vote de la ville seront désinfectés à l'issue des opérations électorales et nettoyés avant de retourner le lundi matin à leur destination habituelle (écoles, gymnases, maisons de quartier,...).

**Dès la fin de la séquence électorale, il reviendra à l'équipe municipale choisie par les électrices et les électeurs de revenir vers vous sur les mesures à prendre en cas d'aggravation de la situation. Des décisions devront notamment être prises sur les grands rassemblements habituels du printemps, qu'ils soient sportifs, associatifs, culturels ou périscolaires.**

D'ici là, je veux vous assurer que tout est mis en œuvre par les services municipaux pour déployer les mesures de précaution indispensables contre la propagation du virus, notamment en cette période particulière de renouvellement de nos instances démocratiques locales.



Maire d'Évry-Courcouronnes  
Président délégué  
de l'Agglomération Grand Paris Sud